Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 45 (1983)

Heft: 9

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Réflexions à l'abord du nouvel exercice

Vous n'avez certes pas remarqué, chers lecteurs, que ce périodique est le premier numéro du nouvel exercice 83/84. Cette période se distinguera par quelques événements exceptionnels. D'une part, notre Centre de cours à Riniken a 20 ans et d'autre part, il y a 40 ans que notre rédacteur, R. Piller, gérant durant de nombreuses années, a débuté à l'ancienne Association suisse de propriétaires de tracteurs. En outre, il y aura 60 ans que l'ASPT fut fondée.

La technique agricole n'a pas été la seule à subir un changement de structures impressionnant ces dernières années. Les autres organisations agricoles ont également dû redéfinir leurs buts afin de répondre aux exigences de leurs membres et de l'environnement. Notre association tente de découvrir, par les contacts avec ses membres, dans quels secteurs d'activité il s'agit de mettre l'accent. Nous devons cependant constater depuis plusieurs années que les tâches et problèmes nous sont fréquemment imposés par d'autres côtés.

Ne mentionnons à ce sujet que les projets de loi élaborés avec un zèle infatiguable à Berne, les modifications et adaptations de lois existantes et leurs ordonnances qui demandent chaque fois un grand nombre de consultations et une prise de position. Dans bien des cas, il s'agit d'efforts «alibi» coûteux et de longue haleine qui permettent aux chambres de repousser encore les décisions attendues. J'aimerais citer en exemple ici la consultation concernant la «vitesse 50». Même les observateurs les plus sceptiques seront d'accord que ce n'est plus qu'une affaire de temps - qui peut, en effet, s'opposer avec des arguments matériels et des faits contre des raisons éthiques - jusqu'à son entrée en vigueur, de sorte que la consultation en cours n'est plus qu'un exercice superflu. Il n'est pas toujours facile de décider sur quelle question notre association devrait se pencher. Seul critère de décision pour nous est de servir de manière efficace nos membres.

Les décisions prises et les problèmes solutionnés touchent par la suite en général l'agriculture toute entière et pas uniquement les membres de l'ASETA. Chaque membre devrait donc réaliser que, dans son intérêt, les «co-profiteurs» feraient bien de soutenir du point de vue financier et responsabilité les organisations qui le défendent.

La responsabilité que nous portons en tant que représentants de l'agriculture moderne et technique est souvent lourde à porter et ne peut être assumée qu'avec le soutien d'autres institutions et organisations.

Trad. cs Werner Bühler

Illustration de la 1ère page de couverture:

Charrue à deux socs à versoirs à claire-voie, lors d'une démonstration à Bünzen AG. Foto: W. Bü

Edition du mois de juillet

Technique Agricole

Revue suisse de technique agricole

Périodique de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture – ASETA

Rédaction: R. Piller, 5200 Brougg Tél. 056 - 41 20 22

Pour des indications plus complètes, voir à la page 350

Table des matières	Page
Comptoir Suisse Technique d'irrigation par aspersion d'eau,	334
de lisier ou de boues d'épuration Les bulletins d'essais de la FAT en tant qu'aide de décision lors de l'achat	335
d'un tracteur	340
Procédé CETEC Biotherm	342
La prise de vue n'était pas posée! Les versoirs à claire-voie offrent des	344
avantages	345
Nouvelles de l'industrie des machines	
agricoles	346
Les annonceurs informent	346
EPFL: Cours postgrade sur l'énergie	350
Nouvelles des sections	350
Le Bulletin de la FAT 9/83 - Rapport de test propre à faciliter	
le choix d'un tracteur	353
Liste des annonceurs	351